

*Pour diffusion immédiate*

## **Rapport sur les services en langue française 2009-2010**

Regina, le 17 septembre 2010 - Le Bureau du secrétaire provincial du gouvernement de la Saskatchewan a rendu public son *Rapport sur les services en langue française 2009-2010*. Le président de l'ACF, Michel Dubé, a réagi positivement au contenu du rapport qui fait état des accomplissements du gouvernement en matière de services en français cette année. Le rapport affiche une diversité dans les types les services disponibles et montre que l'offre de services augmente.

«On est en train de mettre les bases solides pour une politique complète de services en français,» a déclaré Monsieur Dubé, «notre travail n'est pas fini, mais les services provinciaux disponibles en français sont en net progression.»

Le rapport présente les résultats dans le contexte de 3 buts à atteindre. Ceux-ci sont : 1) La Saskatchewan communique de plus en plus avec ses citoyens d'expression française dans la langue de leur choix. 2) La Saskatchewan élabore et offre de nouveaux programmes et services en français en appui au développement de la communauté francophone. 3) La Saskatchewan consulte en continu sa communauté francophone en ce qui a trait à l'élaboration de programmes et de politiques qui la touchent.

L'ACF continuera à mettre de la pression auprès du gouvernement provincial pour poursuivre l'évolution de l'offre de service. Il est cependant important de souligner l'importance du rôle que nous avons envers l'évolution de ces services et rappeler aux citoyens que l'offre est lié à la demande. « C'est à nous d'utiliser les services et de communiquer avec le gouvernement provincial par le biais de son Centre de services en français, » de conclure Monsieur Dubé.

Le rapport au complet est disponible sur le site internet de la Direction des affaires francophones à l'adresse suivante : <http://www.ops.gov.sk.ca>. Il est souhaitable que la population se familiarise avec les informations énoncées dans ce rapport afin de mieux pouvoir utiliser et profiter des services disponibles.

*L'Assemblée communautaire francsaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté francsaskoise. A l'image d'un gouvernement, l'ACF défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.*

-30-

Source :  
Marc Masson  
Directeur des communications  
Assemblée communautaire francsaskoise  
Tél : 306 924-8532  
Portable : 306-581-8532